

Déclaration du bureau

1 Le bureau national du POI se réunit au moment où se propage la crise de décomposition du système capitaliste fondé sur la propriété privée des moyens de production. Non pas une crise de la dette ou des déficits mais celle d'un système à l'agonie qui ne survit qu'au prix des plus grandes destructions. Une crise de décomposition politique, économique et sociale qui menace d'entraîner la civilisation humaine dans la barbarie et ne laisse d'autre issue aux travailleurs et aux peuples que le combat pour se libérer des chaînes de ce système, pour arracher la propriété des moyens de production aux banques, aux multinationales et aux capitalistes et ouvrir la voie à leur appropriation collective, comme l'a entamé le peuple tunisien depuis huit mois. Il y a trois ans, nous avons décidé de construire un authentique parti ouvrier indépendant dont la devise serait : « Pour le socialisme, la République, la démocratie ». Les combats que nous avons conduits durant ces trois années — exprimés encore récemment par les 50 000 signatures rassemblées sur l'appel de notre parti contre la politique de consensus autour de la réduction des déficits publics — prennent aujourd'hui toute leur véritable portée et appellent de notre part un pas supplémentaire dans notre renforcement, de façon à aider la gigantesque résistance qui mûrit à se déployer.

Le bureau national invite chaque comité du POI à engager une intense campagne d'adhésions et d'organisation sur la base des analyses et propositions qui suivent afin de gagner immédiatement des centaines de nouveaux adhérents.

2 Dans une rentrée marquée par les conséquences désastreuses des mesures de rigueur déjà prises au nom de la « réduction des déficits publics », alors que le chômage s'aggrave, que la pauvreté s'étend, que l'école et les services publics sont soumis à une dévastation systématique, l'Union européenne et le gouvernement exigent de nouvelles mesures de rigueur. Pour cela, il leur faut parvenir à imposer un consensus, voire l'union sacrée autour d'un axe : la dette doit être remboursée, les déficits publics doivent être résorbés et les peuples doivent payer. Par le chantage et grâce à l'appui total de la Banque centrale européenne (BCE) et de l'Union européenne, les banques ont obtenu l'accord du 21 juillet 2011. Par cet accord, la Grèce est sommée de supprimer toutes les entraves à la libre action des détenteurs de capitaux, de vendre, en le privatisant, tout son patrimoine et d'imposer baisse des salaires et fin de la protection sociale. Les mêmes exigences ont été adressées aux autorités des autres pays européens : Espagne, Portugal, France... Ils appellent cela « la règle d'or ». Rappelons les faits. Le déficit de l'Etat ? En France, chaque année, 100 milliards d'euros sont accordés aux capitalistes en exonérations d'impôts et 50 milliards sont versés aux banques comme intérêts de la dette. Cela fait plus que le déficit public de l'Etat ! La dette ? Elle s'est accumulée justement pour compenser les cadeaux fiscaux accordés aux patrons, pour leur en faire d'autres (« plans de sauvetage » des banques, en France ou dans d'autres pays d'Europe), et aussi pour assurer le paiement des intérêts des dettes précédentes... Déficit et dette publique sont des armes de destruction massive du travail, des services publics et

«Déficit et dette publique sont des armes de destruction massive du travail, des services publics et des droits collectifs des travailleurs et de la jeunesse, dans le seul but d'engraisser les banques, les capitalistes et les spéculateurs»

Photo AFP



Dans une manifestation, à Saint-Malo, le 12 octobre 2010.

des droits collectifs des travailleurs et de la jeunesse, dans le seul but d'engraisser les banques, les capitalistes et les spéculateurs. Par conséquent, quiconque se réclame des intérêts ouvriers et de la démocratie a le devoir d'agir pour aider les travailleurs à se rassembler pour barrer la route aux plans de rigueur et de dire : « Pas un sou pour la dette et les déficits publics ! Annulation de la dette ! Aucun consensus pour la réduction des déficits publics ! » C'est forts de cette conviction que les adhérents du Parti ouvrier indépendant agissent politiquement pour aider la classe ouvrière à combattre toutes les mesures contenues dans les plans de rigueur présents et à venir.

3 La tentative de forger l'union sacrée est à l'ordre du jour dans toute l'Europe. En Espagne, le « socialiste » Zapatero veut, par un véritable coup de force, inscrire dans la Constitution espagnole la « règle d'or » qui fait de la rigueur une obligation constitutionnelle et que Sarkozy veut imposer en France. Et l'on voit, dans tous les pays d'Europe, les dirigeants des partis de « gauche » et de droite s'accorder à dire que la « réduction des déficits publics » doit l'emporter sur toute autre considération. Mais, en Espagne comme dans toute l'Europe, cette tentative de forger l'union

sacrée se heurte aux plus grandes résistances, en particulier au sein des organisations ouvrières. Rien n'est joué !

C'est pourquoi le POI appelle à faire du meeting du 1^{er} octobre un succès de masse. Ce meeting sera l'occasion de forger le front commun des travailleurs et des militants qui, venus d'Irlande, de Grèce, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal, d'Espagne et de France, et aussi de Tunisie et des Etats-Unis, exprimeront leur détermination commune à mettre

en échec les plans de rigueur, à refuser la dictature de la réduction des déficits publics et de la dette, et à défendre l'indépendance du mouvement ouvrier

combattant pour la défense de ses droits et garanties collectives.

De même, le Parti ouvrier indépendant propose de tenir dans toute la France des meetings et des assemblées sur cet axe.

4 En France, tout particulièrement, la situation est marquée à la fois par la tentative corporatiste d'imposer aux travailleurs et au mouvement ouvrier le carcan de l'union sacrée et par la résistance à laquelle cette tentative se heurte. Chacun le comprend :

un peu plus tôt, un peu plus tard, la classe ouvrière, confrontée aux plans destructeurs, sera amenée à s'engager sur la voie de la lutte de classe. D'où l'acharnement de Chérèque à mettre en place la « véritable concertation sociale avec le gouverne-

ment et le patronat pour examiner les mesures à prendre pour soutenir la croissance, soutenir l'emploi et réduire la dette » que revendique la déclaration du 18 août de l'« intersyndicale des 5 ». Mais cette tentative butte sur le fait que d'une part, elle ne parvient pas à entraîner la totalité des confédérations syndicales, et, d'autre part, sur le fait qu'elle suscite les plus vives oppositions au sein même des organisations signataires.

Dans ce contexte, l'appel des 160 militants ouvriers et élus lancé au mois de juillet prend toute sa signification.

Le Parti ouvrier indépendant, dans le respect des prérogatives des signataires de cet appel et de leur diversité, réaffirme son soutien plein et entier à cet appel et à la conférence nationale de délégués que ses initiateurs proposent d'organiser le 26 novembre. Cette conférence ouvre une voie, trace une perspective : celle de l'unité et de l'indépendance du mouvement ouvrier refusant de s'assujettir aux diktats de la « troïka » (BCE-FMI-Union européenne) et aidant à organiser la lutte de classe unie contre les plans destructeurs.

national du POI

5

La volonté du gouvernement de détruire les communes s'inscrit à la fois dans l'offensive générale contre la démocratie politique et dans la politique de réduction des déficits publics. C'est la population, déjà durement éprouvée par les plans successifs de fermeture des bureaux de poste, des services des urgences...

qui est appelée à en subir les conséquences. Mais, là encore, il y a loin de la coupe aux lèvres. 138 maires ont signé l'appel lancé par le POI contre la destruction des communes. La défense des communes rejoint le combat contre toute subordination du mouvement ouvrier à la réduction des déficits publics.

Le bureau national a été saisi de la proposition du camarade Daniel Jeannin, maire de Montenois, d'organiser la **convergence entre ces deux initiatives. Il propose aux comités du POI de contacter les maires pour les inviter à participer à la constitution des comités d'action politique et à préparer ensemble la conférence nationale de délégués.**

6

La jeunesse est au premier rang des coups portés. Au nom de la dette, on liquide les diplômes publics, la licence, le baccalauréat.

Au nom de la dette, on veut imposer la précarité généralisée. Le bureau national a pris connaissance des documents adoptés par le camp d'été de l'Alliance des jeunes révolutionnaires, dont l'orientation est résumée dans leur formule : *« Unité des travailleurs et de la jeunesse contre la politique du gouvernement ! »*

Il invite les comités du POI à faire connaître ces documents et à travailler avec les groupes de l'AJR pour aider à associer la jeunesse à la préparation du meeting du 1^{er} octobre et à la conférence de délégués du 26 novembre.

7

Les mots d'ordre énoncés plus haut (« Aucun plan de rigueur ! Pas un sou pour la dette et les déficits publics ! Annulation de la dette ! Aucun consensus pour la réduction des déficits publics ! ») devraient constituer un socle commun d'indépendance pour tout le mouvement ouvrier.

Pour le POI, ces mots d'ordre se relient au combat qui est le sien pour un authentique gouvernement de défense des travailleurs et de la démocratie. Un gouvernement qui annulerait la dette, confisquerait les actifs des banques, les nationaliserait sans indemnités ni rachat, s'engagerait sur la voie de la rupture avec l'Union européenne, Maastricht, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international (FMI), et ouvrirait la voie à une Assemblée constituante par laquelle le peuple établirait lui-même ce que doit être une authentique démocratie.

8

C'est dans ce contexte que se tiendront les élections présidentielle et législatives. Le Parti ouvrier indépendant rappelle la position qui est la sienne depuis sa fondation : contre le pouvoir personnel, contre les institutions de la V^e République, pour l'élection d'une Assemblée constituante souveraine.

Force est de constater, s'agissant de l'élection présidentielle de 2012, qu'il y a un rapport entre forme et contenu. Tous les candidats, sous une forme ou sous une autre, s'engagent à appliquer les injonctions du FMI, c'est-à-dire à réduire les déficits publics et rembourser la dette, dans le respect des institutions de l'Union européenne et de la V^e République. Dans ces conditions, il apparaît chaque jour davantage qu'aucune issue favorable aux intérêts des travailleurs ne peut sortir de cette élection présidentielle. Faudrait-il renoncer à dégager une telle issue ? Non, mais nous mesurons qu'une telle solution positive, conforme aux besoins de la majorité, résultera de la mobilisation du peuple travailleur lui-même, de la classe ouvrière, de la jeunesse sur le terrain de la lutte de classe. C'est dans ce cadre que, conformément aux termes de la résolution adoptée par le III^e Congrès national, le congrès extraordinaire du Parti ouvrier indépendant déterminera la forme tactique la plus propice à son intervention. Quelle que soit cette forme — que déterminera le congrès du 2 octobre —, la campagne du POI affirmera et reliera entre elles l'exigence de l'annulation de la dette, du refus de la dictature des déficits publics, de la rupture avec la politique imposée par la troïka. Quelle qu'en soit la forme, cette campagne dira : *« Non à l'élection présidentielle au suffrage universel »* (qui n'est qu'un plébiscite destiné à désigner un prétendu « sauveur suprême »), *« Dehors la V^e République »*, *« Non à l'Union européenne, oui à l'union libre des peuples et des nations libres d'Europe »*. Elle se prononcera pour l'Assemblée constituante souveraine, c'est-à-dire pour redonner au suffrage universel son sens et son contenu, celui du mandat confié à des délégués qui en rendent compte, sur le terrain de la démocratie et de la souveraineté du peuple.

“Avec l'intervention de l'Otan en Libye, la guerre a franchi un cran. Pour les grandes puissances, il s'agissait de répondre aux développements révolutionnaires en Tunisie par la guerre, menaçant tous les peuples. Et, en premier lieu, le peuple de Libye”

9

Avec l'intervention de l'Otan en Libye, la guerre a franchi un cran.

Pour les grandes puissances, il s'agissait de répondre aux développements révolutionnaires en Tunisie par la guerre, menaçant tous les peuples. Et, en premier lieu, le peuple de Libye lui-même qui, à l'issue de la conférence de Paris du 1^{er} septembre, se voit soumis aux exigences et aux appétits de ces mêmes grandes puissances pour piller le pétrole. Le Parti ouvrier indépendant reprend à son compte la formule de Jaurès : *« Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. »* Dans le cadre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, il réaffirme son engagement à combattre en toutes circonstances contre la guerre et l'exploitation, pour la paix, l'amitié et la fraternité entre les peuples, et donc contre toutes les interventions des troupes françaises sur tous les continents.

A tous les travailleurs, jeunes, chômeurs, retraités, élus qui veulent s'organiser pour préparer les combats qui s'annoncent, le POI lance un appel à rejoindre ses rangs.

Adoptée le 3 septembre 2011 à l'unanimité

Photo IO



Lors du III^e Congrès du POI, des 27, 28 et 29 mai derniers.

POI

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris.

Chronique

INTERNATIONALE

Humanitaire ...

Lucien Gauthier

Selon la FAO (*Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture* — NDLR), 17 millions de personnes sont menacées par la famine dans la seule Corne de l'Afrique. 750 000 sont immédiatement menacées de mort. La FAO vient de classer une sixième région de Somalie en situation d'urgence du fait de la famine. Et pendant ce temps, les combats continuent entre les « troupes gouvernementales » soutenues par les grandes puissances et les « rebelles ». En 1992, une intervention « humanitaire » internationale était organisée. Des soldats américains, français, etc., débarquaient en Somalie pour livrer des sacs de riz. On se rappelle ces photos du ministre français Bernard Kouchner, en chemise blanche immaculée, portant un sac de riz sous les flashes des photographes.

La Somalie, sous couvert d'humanitaire, fut en réalité disloquée, livrée aux chefs de guerre qui s'approprièrent des territoires et des régions. L'ambassadeur américain en Somalie, quittant le pays avec les troupes américaines, tira le bilan de cette opération « Restaurer l'espoir » : « Si vous croyez aux principes de l'autodétermination, alors les Somaliens ont le droit de ne pas avoir de gouvernement. S'ils ne veulent pas d'Etat national, c'est leur droit. Il n'y a plus de Somalie, la Somalie a disparu. Ce qui va certainement émerger ressemblera à la côte somalienne telle qu'elle existait au XIX^e siècle, c'est-à-dire une série d'Etats, de cités, de comptoirs. » Depuis vingt ans, la Somalie est déchirée par la guerre. Ce bilan sonne comme un avertissement pour la Libye menacée de cette même dislocation, livrée à des chefs de guerre armés par les grandes puissances pour obtenir le plus de concessions pour les puits de pétrole. L'intervention des grandes puissances en Libye n'avait pas d'autre objectif.

Elle menace immédiatement toute l'Afrique du Nord. Aux frontières de la révolution tunisienne et des processus révolutionnaires en Egypte, les grandes puissances installent ainsi leurs bases militaires et arment des bandes de supplétifs. Une première rencontre des Etats sahéliers, regroupant l'Algérie, le Niger, le Tchad et le Mali va se tenir au mois de septembre, car déjà, les affrontements ont lieu à la frontière avec l'Algérie et des milices venues de Libye se sont installées au nord du Niger. Deux logiques s'affrontent : celle des peuples de Tunisie et d'Egypte qui veulent établir pleinement leur souveraineté en rompant les liens de subordination de leur pays à l'impérialisme, et celle de l'impérialisme qui, pour ses intérêts, conduit les nations à la dislocation.

L'événement



Manifestation, à Tunis, le 8 août dernier, pour une justice indépendante.

Photo DR

Tunisie

“Qui portera la voix des travailleurs au sein de la Constituante ?”

Correspondant

Une fois de plus, la violence s'est déchaînée, le 5 septembre, à Metlaoui. Un mort. Et une fois de plus, le gouvernement Caïd Essebsi incrimine de prétendues oppositions tribales qui en seraient la cause. Mais pour les militants du comité populaire de protection de la révolution de Metlaoui, les milliers de chômeurs, les travailleurs et les syndicalistes qui se battent pour que soient créés des emplois dans les secteurs publics comme dans la compagnie des phosphates — ce qui permettrait d'absorber le chômage de milliers de jeunes diplômés universitaires de la région — il n'y a qu'un seul responsable : le gouvernement Caïd Essebsi. Car depuis son installation, le Premier ministre ne fait que renvoyer la solution de la question centrale du chômage.

L'étude menée par l'UGTT en novembre 2010 sur « l'emploi et le développement dans le gouvernorat de Gafsa » démontre bien que le chômage pourrait être résorbé si l'Etat prenait toutes ses responsabilités et que les secteurs publics — comme l'enseignement, la santé, la poste et autres — et les sociétés nationales — comme les chemins de fer et si les transports publics — créaient les emplois nécessaires au développement de la région. A Metlaoui, comme à Douz, à Tataouine, à Sidi Bouzid, à Kasserine ou au Kef, c'est la même préoccupation pour les centaines de milliers de chômeurs : obtenir un emploi stable qui corresponde à leur niveau de qualification ou de formation universitaire.

La commission administrative de l'UGTT s'est réunie le 25 août et a arrêté la position de l'organisation syndicale concernant les élections à l'Assemblée constituante. Ainsi, l'UGTT ne présentera pas de liste en son propre nom et ne participera à aucun front électoral. Elle laisse aux syndicalistes l'entière liberté d'être présents sur des listes électorales et de voter pour

les partis ou les listes de leur choix. Mais alors, une question est posée par des militants syndicalistes : qui portera au sein de l'Assemblée constituante la voix, les exigences des travailleurs, de la jeunesse qui étaient à l'avant-garde de la révolution ? Car il ne faut pas l'oublier, sans les structures de l'UGTT, sans l'encadrement des syndicalistes qui étaient à la pointe du combat contre le régime du RCD, la révolution du 14 janvier 2011 n'aurait pas abouti à faire chuter un dictateur et deux gouvernements successifs du RCD.

Aujourd'hui, l'UGTT compte dans ses rangs plus de 650 000 travailleurs, dont plus de 150 000 ont rejoint ses rangs depuis la révolution, sans doute pour s'appuyer sur la seule organisation syndicale à même de défendre leurs revendications. Mais sans aucun doute aussi, pour que leur organisation syndicale, la seule force qui porte aujourd'hui les revendications centrales de la révolution, soit présente au sein de l'Assemblée constituante et y porte leur programme, qui pose comme première condition, comme l'ont exprimé les récentes manifestations organisées par l'UGTT, la chute définitive du régime du RCD.

Qui portera au sein de l'Assemblée constituante l'exigence de la nationalisation des entreprises privatisées sous le régime de Ben Ali ? Qui réclamera d'en finir avec la soumission à l'impérialisme et à ses exigences ? Qui exigera l'annulation de l'accord d'association avec l'Union européenne qui a ruiné l'économie tunisienne et créé une armée de centaines de milliers de chômeurs ?

Tous les sondages le montrent, les citoyens tunisiens sont massivement plus que méfiants par rapport aux partis politiques qui sont aux antipodes de leurs revendications. La question reste toujours d'actualité : la voix des travailleurs, des chômeurs, de la jeunesse ne doit-elle pas résonner au sein de l'Assemblée constituante ? ■

JUSTICE

Communiqué du Syndicat des magistrats tunisiens (SMT), 3 septembre 2011

Le dossier de la corruption est toujours en suspens.

Les quelques figures du régime du RCD qui sont passées sur les bancs de la justice en sont sorties sans dommage, tels le ministre de la Justice, Tekkari, le secrétaire général du RCD, Zouari, ou le général Serati.

La lenteur avec laquelle sont traités les dossiers de la corruption par le ministère de la Justice va de pair avec la célérité avec laquelle il veut réformer le statut des avocats et des magistrats. La commission administrative du SMT, sollicitée par le ministère de la Justice « pour donner son point de vue dans les dix jours » sur le projet de loi fondamentale de la magistrature, a répondu :

“1. Qu'il n'est pas du ressort du gouvernement provisoire d'adopter des textes qui sortent du cadre de ses compétences qui sont la conduite des affaires courantes. (...)

3. Qu'elle dénonce les manœuvres politiques utilisées par le gouvernement (...) en avançant un projet de décret qui ordonne l'hégémonie du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire. (...)

5. Que le SMT considère que l'élaboration de la loi fondamentale de la magistrature n'est pas de la compétence du ministère de la Justice d'une part, et, d'autre part, ne peut être entreprise que dans un cadre général qui détermine la place de l'autorité judiciaire dans la Constitution et qui organise toutes les structures de l'institution judiciaire, y compris le Conseil supérieur de la magistrature.”

“La voix des travailleurs, des chômeurs, de la jeunesse ne doit-elle pas résonner au sein de l'Assemblée constituante ?”

ÉGYPTE

La classe ouvrière égyptienne s'organise et se dresse pour ses revendications et pour balayer les restes du régime

Correspondant

La dissolution, le 4 août dernier, de la commission exécutive de la Fédération syndicale égyptienne (FSE), institution du régime Moubarak, constitue une étape importante pour la classe ouvrière égyptienne. Elle a donné lieu à la mise en place d'une commission exécutive provisoire jusqu'à la tenue d'élections d'ici cinq mois.

Mais la situation est incertaine car les tenants du régime n'entendent pas laisser le mouvement ouvrier égyptien s'organiser sur des bases indépendantes. Le ministre de la Main-d'œuvre, Ahmed al-Borai, qui a donné le feu vert pour la dissolution de la commission exécutive de la fédération officielle, a décidé, sur recommandation du président de la commission provisoire, d'intégrer cinq présidents de syndicats généraux officiels. Il est, bien sûr, partisan d'une cogestion de la fédération avec les anciens responsables démis.

Mais les membres de la commission exécutive provisoire ont refusé cette décision et obtenu la promesse qu'elle sera annulée.

Ils ont déclaré qu'ils ne veulent voir revenir aucun des membres de la commission exécutive dissoute.

Ces anciens responsables, évincés, ont pourtant gardé leurs postes à la tête de syndicats généraux. L'enjeu est de taille. Il suffit pour s'en convaincre de voir comment les travailleurs s'organisent et se dressent, dans la grève et les sit-in, avec leurs syndicats indépendants, quand

nement, et le renvoi des hauts fonctionnaires corrompus du ministère de la Santé.

• **Les ouvriers de l'usine textile de Ghazl al-Mahalla, à Mahalla el-Kubra**, dans le delta du Nil, ont décidé, le 3 septembre, d'organiser une occupation ouverte à partir du 10 septembre pour les trois revendications suivantes :

“Les tenants du régime n'entendent pas laisser la classe ouvrière s'organiser sur des bases indépendantes”

Injection de nouveaux investissements dans l'entreprise et garantie d'approvisionnement nécessaire en matière première (le coton) ; fixation d'un salaire minimum correspondant à la hausse des prix ou augmentation des primes mensuelles de 200 %, comme c'est le cas dans le secteur public ; paiement immédiat du 13^e mois qui était prévu pour le mois de juillet.

L'usine de Ghazl el-Mahalla, fondée en 1926, est une entreprise d'Etat. En décembre 2006, puis en octobre 2007, ses 27 000 ouvriers s'étaient mis en grève pour obtenir le paiement des primes promises par l'Etat et non versées.

• **Les professeurs du primaire et du secondaire** sont appelés par le Syndicat indépendant des professeurs et 51 organisations et associations d'enseignants à manifester, le 10 septembre, une semaine avant la rentrée scolaire du 17, devant le siège du Conseil des ministres. Ils demandent la démission du ministre de l'Education nationale, la prime de 200 % du salaire de base, des droits identiques pour les professeurs temporaires et permanents, le salaire minimum à 1 200 livres (143 euros) et l'augmentation de la rémunération des correcteurs d'examens.

Le syndicat indépendant dénonce le complot du ministre et des « exploitateurs » qui cherchent à contrecarrer les revendications des professeurs. Il appelle les enseignants à manifester dans tout le pays et déclare : « En manifestant, nous prouverons au ministre de l'Education nationale, qui essaie de contourner nos revendications, que les professeurs sont unis contre l'injustice et les abus. » Le Syndicat indépendant des professeurs s'est constitué à la suite de la mobilisation des enseignants de 2007 contre la possibilité donnée au gouvernement de licencier à sa guise les professeurs nouvellement nommés.

Le syndicat indépendant dénonce le complot du ministre et des « exploitateurs » qui cherchent à contrecarrer les revendications des professeurs. Il appelle les enseignants à manifester dans tout le pays et déclare :

« En manifestant, nous prouverons au ministre de l'Education nationale, qui essaie de contourner nos revendications, que les professeurs sont unis contre l'injustice et les abus. »

Le Syndicat indépendant des professeurs s'est constitué à la suite de la mobilisation des enseignants de 2007 contre la possibilité donnée au gouvernement de licencier à sa guise les professeurs nouvellement nommés.

• **Dans les universités**, le refus du gouvernement de limoger les présidents d'université nommés par Moubarak et d'organiser des élections directes pour élire leurs successeurs, avant la rentrée universitaire, dresse le corps enseignant, les étudiants et le personnel contre lui. La coalition des syndicats étudiants, qui comprend 17 syndicats étudiants, appelle à organiser des sit-in, le 13 septembre prochain, dans toutes les universités du pays. La coalition des enseignants entend boycotter la rentrée universitaire.

• **Les travailleurs de la Compagnie du métro du Caire**, entreprise d'Etat, ont organisé un sit-in, le 4 septembre, pour obtenir une égalité de traitement en matière d'allocations et de primes avec les travailleurs permanents. Il faut savoir que des centaines d'agents ont été embauchés sous contrats temporaires, à la demande de l'ex-Premier ministre Chafiq, désigné par Moubarak quinze jours avant sa chute, et lui-même chassé le 3 mars 2011

Photo DR



ils en ont, pour leurs revendications et pour l'éviction des hauts fonctionnaires et directeurs corrompus.

• **Des milliers de postiers** se sont mis en grève, le 3 septembre, à l'appel du Syndicat indépendant des travailleurs de la poste, nouvellement constitué. Un comité de grève a été élu.

Les 3 et 4 septembre, les bureaux de poste sont restés fermés dans douze gouvernorats : Gharbia, Qena, Ismaïlia, Nord-Sinaï, Minya, Charqiya, Beni-Suef, Fayoum, Louxor et Assouan. A Ismaïlia, les postiers sont en grève depuis le 25 août. Ils ont repris leur sit-in commencé avant les vacances de l'Eid.

Ceux d'Alexandrie et de Kafr el-Cheikh ont rejoint la grève le 5 septembre.

« Au Caire, nous sommes en train de nous coordonner pour unifier les revendications et il y aura un appel à une grève générale à travers tout le pays », annonce Momen Magdy, le responsable du Syndicat indépendant des travailleurs de la poste du Caire.

Avec leurs syndicats, les postiers exigent que le gouvernement révoque des centaines de directeurs corrompus et des dizaines de consultants extérieurs grassement payés et, pour compenser l'inflation galopante, ils demandent une augmentation de 7 % du salaire de base et une hausse de la prime, dite de motivation, pour la porter à 200 % du salaire de base.

• **Les médecins** sont appelés par l'association indépendante des « médecins sans droits » à faire grève le 10 septembre pour la restructuration de leur grille de salaires, la sécurisation des hôpitaux, afin de mettre un coup d'arrêt aux agressions qui s'y produisent quotidien-

LIBYE

Après la chute de Kadhafi, le point sur la situation



Le président du Comité national de transition, qui fut ministre de la Justice de Kadhafi, de 2007 à 2011.

François Lazar

La prise de contrôle de la Libye par le Conseil national de transition (CNT) n'aurait pas été possible sans l'intervention militaire de l'Otan, confronté dès le début de l'opération à l'incapacité des rebelles à avancer par eux-mêmes sur le terrain. La première intervention militaire européenne en Afrique du Nord depuis cinquante ans a été saluée de la manière suivante par Nicolas Sarkozy, lors de la conférence des ambassadeurs de France, qui s'est tenue à l'Elysée, le 31 août : « Pour la première fois depuis 1949, l'Otan s'est mise au service d'une coalition. Coalition emmenée par qui ? Coalition emmenée par deux pays européens déterminés, le Royaume-Uni et la France. Et je veux dire la joie de tous ceux, dont je suis, qui souhaitent que l'Europe pèse d'un poids plus grand au sein de l'organisation intégrée de voir que l'Otan sous la direction du Royaume-Uni et de la France a fait son travail en Libye et si on veut comparer à ce qui s'est passé en Bosnie à l'époque où c'est nos amis américains qui ont fait le travail que les Européens auraient dû faire (sic). » Depuis l'intervention en Bosnie et au Kosovo, ce dernier pays est devenu la plus grande base militaire américaine de toute l'Europe. Sarkozy aurait-il un objectif similaire en Libye ? Le 23 août dernier, Léon Panetta, secrétaire d'Etat américain à la Défense, déclarait déjà que l'action de l'Otan avec plusieurs pays en Libye « est une bonne indication sur le type de partenariat et d'alliances dont on peut avoir besoin dans le futur pour traiter des menaces auxquelles nous sommes confrontés dans le monde d'aujourd'hui ».

Le 1^{er} septembre, devant les représentants de soixante pays, Nicolas Sarkozy appelait à créer un « groupe des amis de la Libye nouvelle ». Sarkozy, dont le premier mouvement face à la révolution tunisienne fut d'envoyer du matériel anti-émeute à son ami Ben Ali, tout en parlant des aspirations à la liberté du peuple libyen, réaffirmait les exigences françaises sur le pétrole et les chantiers de re-

construction après les destructions massives liées aux bombardements.

Il est à noter que les « amis de la Libye nouvelle » n'incluent pas (encore) les Etats de l'Union africaine, qui n'hésitent pas à parler d'une politique néocoloniale de la France et de la Grande-Bretagne en Afrique (qui, faut-il le rappeler, concentre 70 % des matières premières mondiales). L'exemple de l'intervention militaire française en Côte d'Ivoire, plaçant à sa tête un agent direct de l'impérialisme français, reste d'actualité. Les dirigeants de la coalition impérialiste comparent la « rébellion » de Benghazi en Libye, qu'ils ont encouragée et soutenue dès le début, avec les soulèvements révolutionnaires en Tunisie et en Egypte marqués par le rejet des accords d'assujettissement passés entre les dictateurs déchus et l'Union européenne, le FMI et l'impérialisme américain, parce qu'ils veulent reprendre le contrôle de la situation. Il s'agit d'un avertissement pour tous les peuples de la région. Cependant, le CNT commence à apparaître au peuple libyen pour ce qu'il est réellement, à savoir un regroupement d'opposants exilés (royalistes, islamistes, hommes d'affaires) et d'anciens dirigeants du régime, qui n'est représentatif que des intérêts partisans de ses membres et commanditaires. Plusieurs rapports s'accordent pour dire que la plupart des tribus du Fezzan et de la Tripolitaine (les régions centre et ouest du pays), soit la majorité d'entre elles, n'ont pas engagé d'hommes pour défendre Kadhafi, sans pour autant se retourner contre lui.

Ces tribus ne sont par ailleurs quasiment pas représentées dans le CNT. A noter une information rapportée par le journaliste Patrick Cockburn présent sur place, qui nous apprend que dans Tri-

poli, où il n'y a plus d'eau potable depuis deux semaines à cause des bombardements, des comités de quartiers se constituent sur les décombres de l'ancienne administration pour organiser la sécurité et le ravitaillement des populations. Les rebelles, quant à eux, selon Cockburn citant un responsable, sont « désorganisés parce qu'ils ne pensaient pas que l'effondrement de Kadhafi serait si rapide ».

L'incapacité des forces propres du CNT à conquérir le pays ne pourra pas conduire à autre chose qu'une incapacité à gouverner un pays de manière centralisée, ce qui fait craindre à de nombreux observateurs, notamment américains, une situation d'insécurité à l'irakienne.

Le CNT est une coalition disparate, dont un chef militaire vient de demander la démission de tous les membres qui avaient il y a encore peu de temps une fonction dirigeante dans le régime de Kadhafi.

Son groupe armé le mieux entraîné, le « groupe islamiste combattant libyen » se réclame ouvertement de la mouvance « al-Qaida » que les troupes françaises, britanniques et américaines disent combattre en Afghanistan, en Irak ou au Pakistan.

Dans la Libye « libérée », au nom d'une résolution du conseil de sécurité de l'ONU prétendant protéger les civils (on ne connaît pas encore le nombre des victimes libyennes des bombardements de l'Otan), des responsables de l'ONU se disent « très préoccupés » par la prolifération des armes et des groupes armés à l'intérieur du territoire libyen, dont certains cherchent à pénétrer en Algérie pour y mener des actions terroristes de déstabilisation. Au nom de la nouvelle doctrine impérialiste dite « responsabilité de protéger », c'est bien la déstabilisation de toute l'Afrique du Nord, et au-delà, qui est à l'ordre du jour.

Derrière un verbiage pseudo-démocratique, l'enjeu n'est pas nouveau, c'est celui du contrôle des richesses. ■

“C'est la déstabilisation de toute l'Afrique du nord qui est à l'ordre du jour”